

Cité Maraîchère

Tarifification

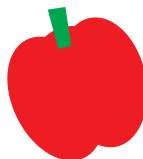
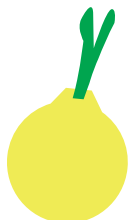
2022-2023



Visites	p. 2
Animations pédagogiques	p. 2
Ateliers et événements grand public	p. 5
Privatisations	p. 6
Marché	p. 8



CITE
MARAICHERE
par ACTES Romainville



Visites de groupes



Des visites de la Cité Maraîchère (présentation du projet, des espaces ouverts au public et des espaces de production) et du Jardin CasseDalle peuvent être organisées à la demande de groupes.

Les durées des visites sont les suivantes :

Cité Maraîchère : 1 heure, Jardin CasseDalle : 1 heure,

Visite couplée Cité Maraîchère et Jardin CasseDalle : 1h30

Les visites des espaces de production sont **limitées à 15 personnes** et **encadrées par le règlement intérieur de la Cité Maraîchère**.

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes comprises pour un groupe.

	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Visite Cité Maraîchère, du lundi au samedi	100	90	85	85	80
Visite Cité Maraîchère, dimanche	250	225	212	212	200
Visite Jardin CasseDalle, du lundi au samedi	80	72	68	68	64
Visite Jardin CasseDalle, dimanche	160	144	138	138	128
Visite couplée Cité Maraîchère et CasseDalle, du lundi au samedi	160	144	138	138	128
Visite couplée Cité Maraîchère et CasseDalle, dimanche	300	270	255	255	240

Animations pédagogiques



Les tarifs des ateliers pédagogiques sont calculés en fonction du coût de revient des ateliers et tiennent compte des temps de préparation et d'animation, des frais d'utilisation de l'équipement ainsi que des matériaux utilisés. Les tarifs varient aussi en fonction du niveau des classes, de la durée des ateliers. Les visites dans les espaces de production sont limitées à 15 personnes et sont encadrées par le règlement intérieur de la Cité Maraîchère.

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Un tarif réduit est appliqué selon le barème suivant :

- La Ville de Romainville prend en charge les coûts des ateliers des établissements maternelles, élémentaires, collégés et lycées de Romainville ;



- Les établissements du Département de Seine-Saint-Denis bénéficient d'une réduction de 10 % ;
- Les établissements d'Est Ensemble bénéficient d'une réduction de 15 % ;
- Les établissements relevant du champ social bénéficient d'une réduction de 15 % ;
- Les associations Romainvilloises en lien avec les thématiques de la Cité Maraîchère bénéficient d'une réduction de 20%.

Ateliers scolaires

Chaque atelier est conçu **pour une classe**.

	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Atelier scolaire maternelle (1h)	156	140	133	133	125
Atelier scolaire élémentaire (entre 1h et 1h30)	195	176	166	166	156
Atelier scolaire collège-lycée (entre 1h30 et 2h)	260	234	221	221	208

Ateliers périscolaires

Pendant les vacances scolaires, nous recevons les groupes de centres de loisirs de Romainville et d'ailleurs ! Les ateliers peuvent se faire **sous forme de stages** (1 séance par jour, du mardi au vendredi) **ou sous forme d'un atelier isolé**. Pour les centres de loisirs des autres villes, c'est l'occasion de venir découvrir la Cité Maraîchère et de s'initier à des activités en lien avec la transition écologique. Chaque atelier est conçu pour des **groupes de 12 personnes en élémentaire** et de **8 personnes en maternelle**.

	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Atelier périscolaire (entre 1h30 et 2h)	195	176	166	166	156
Stages vacances (2h sur une durée de 4 jours)	780	702	663	663	624

Ateliers petite enfance

Les ateliers d'éveil aux activités de la Cité Maraîchère (les 5 sens, éveil à la nature, premières recettes...) sont proposés à des groupes d'enfants de 1 à 3 ans (crèches, relai d'assistantes maternelles...).

Ces ateliers, d'une durée de 45 minutes, sont conçus pour des groupes de 10 enfants maximum accompagnés de professionnels de la petite enfance, selon les effectifs conformes à la réglementation.

Les contenus sont élaborés en fonction des demandes précises des encadrants.

	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Atelier petite enfance	130	117	111	111	104

Ateliers découvertes pour adultes (teambuilding, loisirs retraités, associations...)

Des ateliers en lien avec les thématiques de la Cité Maraîchère sont aussi proposés à des groupes pour adultes. Ils peuvent comprendre une visite de la Cité Maraîchère et/ou du Jardin CasseDalle.

Ces ateliers, d'une durée de 1h30 à 3h, sont conçus pour des **groupes de 15 personnes** (10 personnes pour les ateliers cuisine).

Les contenus sont élaborés en fonction des demandes précises des participants.

	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Atelier pour groupe d'adultes (entre 1h30 et 2h)	260	234	221	221	208
Atelier pour groupe d'adulte + visite de la Cité Maraîchère (entre 2h et 2h30)	325	293	276	276	260
Atelier pour groupe d'adulte + visite de la Cité Maraîchère et du Jardin CasseDalle (entre 2h30 et 3h)	364	328	309	309	291



Renseignements, échanges sur des ateliers « à la carte » et inscriptions

Adrianna Le Goff, responsable des animations
alegoff@ville-romainville.fr | 06 72 98 87 19

Ateliers et événements pour le grand public

Club Maraîchage

Tous les samedis de 11h à 12h sont proposés des ateliers du Club Maraîchage pour les **enfants de 5 à 10 ans**, accompagnés ou non de leurs parents (6 enfants et 6 adultes maximum) autour des thématiques de la Cité Maraîchère. Le 3^e samedi du mois est réservé aux **enfants de 2 à 5 ans** accompagnés d'un parent vigilant.

Le programme du Club Maraîchage est présenté sur le site www.lacitemaraichere.com.

Les inscriptions se font chaque semaine avant le vendredi 12h à l'adresse suivante : contact@lacitemaraichere.com, ou en personne à la Cité Maraîchère le mercredi entre 14h et 16h.

Les tarifs, par personne, **sont fonction des quotients familiaux** :

- Tarif A (quotients 9 et +, sans quotient et non Romainvillois-e-s) : 3 €
- Tarif B (quotient 7 et 8) : 2 €
- Tarif C (quotients 5 et 6) : 1 €
- Tarif D (quotients 1 à 4 et minima sociaux) : 0,5 €

Événements éco-culturels gratuits

Le mercredi, à l'occasion du marché, **deux visites de 30 minutes dans les espaces de production de la Cité Maraîchère** sont organisées à 17h30 et 18h15 pour des groupes de 15 personnes maximum.

Les ateliers du samedi (de 14h à 16h), ponctuellement en semaine en soirée et à l'occasion des **week-ends des transitions** sont gratuits. Ils sont assurés par l'équipe des éco-animateur·rice·s de la Cité Maraîchère, des habitant·e·s ou des structures partenaires.

Le programme des événements éco-culturels est présenté sur le site www.lacitemaraichere.com.

Inscriptions par mail à contact@lacitemaraichere.com ou en personne à la Cité Maraîchère le mercredi entre 14h et 16h.

Maraîchage et jardinage ouverts au Jardin CasseDalle

Tous les vendredis de 10h à 12h30, l'équipe de la Cité Maraîchère encadre un jardin ouvert à tous les intéressés. Ces moments d'éducation populaire sont gratuits et ouverts à toutes et tous.



Événements organisés pour des structures extérieures

Des événements peuvent être organisés pour des structures extérieures sur les thématiques de la Cité Maraîchère. Les tarifs varient en fonction des prestations (apport de contenus, visites, privatisation d'espaces, restauration, intervenants extérieurs...). Pour toute discussion du projet et demande de tarif : contact@lacitemaraichere.com

Renseignements et inscriptions

Un accueil est organisé dans le hall de la Cité Maraîchère **le mercredi de 14h à 16h** et les événements sont présentés sur le site www.lacitemaraichere.com, ainsi que les réseaux sociaux de l'établissement.

Pour toute demande : contact@lacitemaraichere.com

Privatisation d'espaces

La Cité Maraîchère dispose de deux espaces privatisables. Ponctuellement et en fonction des projets, l'ensemble des espaces recevant du public peut aussi être privatisé. Pour chaque cas, une convention sera signée entre l'occupant et la Cité Maraîchère pour la Ville de Romainville.

ESPACE	SURFACE	JAUGE	MATÉRIEL MIS À DISPOSITION	OPTIONS POSSIBLES (COÛT SUPPLÉMENTAIRE À PRÉVOIR, TARIF À LA DEMANDE)
Perchoir	36 m ²	15 personnes assises	<ul style="list-style-type: none">• Ecran projection• WIFI• Paperboard• Régie technique	<ul style="list-style-type: none">• Catering via les CHEFFES! du café-cantine• Visite
Atelier	110 m ²	40 personnes assises, 80 à 100 personnes debout	<ul style="list-style-type: none">• Vidéoprojection• Sono• WIFI• Paperboard• Accès petite cuisine• Régie technique	<ul style="list-style-type: none">• Animations• Privatisation café-cantine en début de semaine avec accès hall• Accueil et service• Rangement et nettoyage



Les jours privilégiés pour les privatisations sont les suivants :

- **Perchoir** : lundi toute la journée, mardi matin, du mardi au vendredi à partir de 16h, samedi toute la journée et dimanche entre 10h et 16h
- **Atelier** : lundi toute la journée, mardi matin, du mardi au vendredi à partir de 16h, samedi toute la journée et dimanche entre 10h et 16h



Pour les entreprises et acteurs privés, plusieurs configurations sont possibles :

- **Simple privatisation des espaces** pour un colloque, forum ou réunion ;
- **Mise à disposition avec prestations clé en main sur devis ; et pour la restauration, devis séparés par les Cheffes !.**

La facturation est variable, sur devis, avec différentes options possibles (visites de la serre, animations, mises à disposition du personnel, équipement technique...).

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Les tarifs pour de simples privatisations sont les suivants :

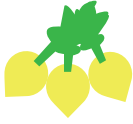
PRIVATISATION	PLEIN TARIF	TARIF CD93 (-10%)	TARIF EST ENSEMBLE (-15%)	TARIF CHAMPS SOCIAL (-15%)	TARIF ASSOS ROMAINVILLE (-20%)
Perchoir 1/2 journée semaine ou fin de journée	100	90	85	85	80
Perchoir journée semaine (15 pers)	150	135	128	128	120
Perchoir 1/2 journée dimanche	130	117	111	111	104
Perchoir journée dimanche	210	189	179	179	168
Atelier 1/2 journée semaine ou fin de journée	325	293	276	276	260
Atelier journée semaine	650	585	553	553	520
Atelier 1/2 journée dimanche	780	702	663	663	624
Atelier journée dimanche	1300	1170	1105	1105	1040

Les conditions de mise à disposition pour les associations engagées sur les sujets de transition alimentaire et de nature en ville, acteurs de l'ESS et partenaires de la Ville de Romainville sont les suivantes :

- **Si les activités sont payantes :** la facturation porte sur 20% du chiffre d'affaire généré ;
- **Si les activités sont gratuites :** une gratuité est envisageable, dans une logique partenariale, et dans la mesure où les espaces sont disponibles, aux horaires d'ouverture de la Cité Maraîchère.



Le marché



La tarification de la production de la serre est établie selon une volonté de rendre la production accessible à toutes et tous, quels que soient les revenus, et celle de concilier prix justes et accès à tous les romainvillois-e-s à une alimentation de qualité.

Tarif pour le grand public

Les tarifs sont fonction des prix définis par la **Mercuriale Bio du Marché d'Intérêt National de Rungis grossiste TTC* + 30%** (correspondant au coût d'exploitation moyen) et mis à jour le 1^{er} de chaque mois.

Afin d'en favoriser l'accès à tou-te-s les romainvillois-e-s, les tarifs de la production maraîchère et de champignons sont adaptés aux revenus des familles. À ce titre, le tarif classique (**Tarif A**) s'applique à tous les publics qui ne bénéficient pas de remise, aux non Romainvillois-e-s ainsi qu'aux Romainvillois-e-s doté-e-s de quotients 9 et +.

Un tarif réduit est appliqué selon le barème suivant :

- Quotients 7 et 8 : **Tarif B - remise de 25%**
- Quotients 5 et 6 : **Tarif C - remise de 50%**
- Quotients 1, 2, 3 et 4, publics orientés par le CCAS et étudiants : **Tarif D - remise de 75%**

Tarif grossiste

Les tarifs sont fonction des prix définis par la **Mercuriale Bio du Marché d'Intérêt National de Rungis grossiste + 10% de frais de gestion**, et mis à jour le 1^{er} de chaque mois.

Tarif pour des associations d'aide alimentaire

(quand ils ne sont pas donnés)

Les tarifs sont fonction des **prix de vente TTC des produits en production dite conventionnelle** du MIN de Rungis + 30% (correspondant au coût d'exploitation), et mis à jour le 1^{er} de chaque mois.

*Données actualisées sur le site <https://rnm.franceagrimer.fr/prix?M0201:12MOIS>